



SELECTIF NATIONAL DESCENTE CLASSIQUE GORGES DU CHER 28 février-1 mars 2026

LAVAUT-STE-ANNE

Au sud de MONTLUÇON – Allier

Le Club CANOE-KAYAK VALLEE DE MONTLUÇON-LAVAUT vous invite à ce Sélectif National Descente Classique qui aura lieu dans les Gorges du Cher en amont de Lavault-Sainte-Anne.

ORGANISATION : CANOE KAYAK VALLEE DE MONTLUÇON-LAVAUT

R1 : Dominique MORENO

Juge-Arbitre : Fabienne HABRIOUX

Gestion informatique : Stéphane VERDIER

PARCOURS : Gorges du Cher – Classe II-III+ – Débit régulé EDF

Départ en aval du pont de Prat - Arrivée 500m après Moulin Mercier (Lignerolles)

Débarquement à la base de Canoë-Kayak de Lavault-Ste-Anne.

En cas de débit naturel > 90 m³/s, le parcours classique serait reporté sur la partie basse des Gorges du Cher, Départ Moulin Mercier, Arrivée Lavault-Ste-Anne

ACCESSIBILITE : Compétition réservée aux catégories U15 à Masters3 sur sélection.

En fonction du nombre de compétiteurs, possibilité ouvreurs maxi 20

Licence Compétiteur 2026 en règle sur le site fédéral (pagaie verte eaux vives et certificat médical)

Niveau Pagaie Bleue Eau Vive conseillé si débit rivière >60 m³/s.

PROGRAMME : SAMEDI 28 FEVRIER

10h00 – 17h30 Entraînement libre sous la responsabilité des clubs

Remise des dossards à partir de 16h30 à la Salle des Fêtes de Lavault-Sainte-Anne

18h00 Pot de bienvenue à la Salle des Fêtes de Lavault-Sainte-Anne

DIMANCHE 1MARS

Course Descente classique (départ toutes les 30'')

8h30 -10 h30 Entraînement libre

11h00 1^{er} départ catégories C2

13h00 1^{er} départ autres catégories

L'ensemble des listes de départs, le programme des courses et des résultats sera accessible via QR

Code à scanner

Horaires indicatifs, modulables suivant nombre de participants

INSCRIPTIONS :

Toutes les inscriptions sont à réaliser en ligne sur le site FFCK.

Date limite pour inscription : MERCREDI 25 février

Frais d'inscription : 10 € par embarcation directement payés en ligne.

Chèque de caution dossard à l'ordre CKVML 10 € par personne ou 50 € par club si plus de 5 compétiteurs à la remise des dossards.

Aucune inscription sur place.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Site web : ckvml.free.fr

Les listes de départ seront mises en ligne sur notre site web le vendredi soir.

Courriel : ckvml@orange.fr

Dominique MORENO ☎ : 04 70 29 72 22

Claude FLOURET ☎ : 07 50 81 13 93

SECURITE : Entraînement libre : arrêté 4 mai 1995.

Compétition : Règlement FFCK descente.

Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant la course uniquement aux passages clés.

Contrôle conformité du matériel effectué suivant directives du Juge arbitre.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Arrêté Préfectoral

- Navigation interdite entre le point d'embarquement en amont du pont et le barrage.

Circulation routière/Stationnement

- Respectez le sens de circulation entre Prat et Ste-Thérance, suivre le fléchage en place (voir plan joint)

- Respectez les limitations de vitesse dans la traversée des villages.

- Respectez les zones de parking (côté gauche de la route en sens unique avant et après le pont de Prat)

Environnement

- Le site des Gorges du Cher est classé NATURA 2000, respectez la nature sauvage de ce site.

- Des containers de tri seront disposés à l'embarquement et à l'arrivée, merci d'y déposer vos déchets.

- Des toilettes seront en service sur parking au départ et celles du club seront accessibles au débarquement.

Merci de respecter ces recommandations et bon week-end dans les Gorges du Cher

HERGEMENT: www.montlucontourisme.com

Gîtes : Moulin de Chauvière à Lavault-Ste-Anne, Les Réaux à Montluçon

Contact : d.vernois@mairie-montlucon.fr tel. 06 58 52 84 73

- Camping Etang de Sault tel 07 89 51 07 50, mail : campingdeletangdesault@gmail.com

+ possibilité de camping à la Base (contacter le club).

- Hôtels à Montluçon, gîtes dans les environs (Ste-Thérance,...)